



## Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 25/5/2011.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du personnel, annonce les effectifs au 30/04/2011 Renault et intérimaires, qui donnent :

RENAULT  
4941 CDI +41 CDD

Intérimaires  
346 dont 53 femmes

Département	Mars 2011	Avril 2011
Emboutissage	530	531
Tôlerie	798	788
Montage	1835	1822
Peinture	387	387
DLI	687	683
Qualité	278	274
SRH	122	123
Service Financier	38	38
Département Th	111	111
DIVD	140	140
ESIL	47	47
Direction	36	38
Total	5009	4982

Département	Intérimaires Mars 2011	Intérimaires Avril 2011
Emboutissage	3	5
Tôlerie	56	93
Peinture	0	14
Montage	98	160
Logistique	61	71
SRH	3	2
Formation	0	1
Total	221	346

Ensuite, la direction a confirmé que le vendredi 3 sera chômé, le lundi 13 juin non travaillé avec une journée prélevée dans le KTC, et la semaine 23 sera non travaillée pour la tôlerie flux B.

### Question CGT :

Concernant la DACS (Dispense D'activité des Carrières Spécifiques), les travailleurs pourront pour combler le manque à gagner sur les salaires, faire le complément avec des journées issues du CTI, s'ils en possèdent.

Cependant, ce complément n'apparaît pas sur la fiche de paie, il vient spolier les travailleurs sur les points retraites de la complémentaire.  
Que comptez-vous faire pour rectifier cette injustice ?

**Réponse de la direction :**

L'ensemble du dispositif est pris en charge à 100%, les personnes intégrant la DACS ne paieront pas d'impôt.

Le complément salaire qui sera fait à partir du CTI, pour les personnes qui en auront la possibilité, sera intégré chaque année dans le salaire par le biais d'une fiche de paie spécifique.

Par conséquent, les points retraite complémentaire seront cotisés et n'auront pas d'impact négatif.

**Commentaire CGT :**

Nous demandons qu'une personne de la cellule recrutement concernant la DACS apporte une explication concrète en réunion de CE pour l'abondement des journées CTI en complément des 75%.

**Question CGT :**

Par deux fois, nous vous avons demandé de fournir à chaque salarié, un relevé de son compteur UPA.

Où en êtes-vous exactement ?

**Réponse de la direction :**

Nous confirmons que depuis avril 2011, chaque salarié aura un relevé de ses UPA, à sa demande auprès du CUET ou du RH.

**Commentaire CGT :**

Il aura fallu que nous insistions à maintes reprises, à savoir depuis septembre 2010 jusqu'à aujourd'hui, pour voir aboutir cette revendication.

Néanmoins, nous allons vérifier par nous même la véracité de ces propos avant de donner un blanc-seing à la direction.

**Question CGT**

Suite à l'arrivée du E95 sur le flux A, l'engagement de chaque opérateur n'a pas été revu. Cela génère des incomplets et de multiples problèmes de qualité.

Cependant, vous vous gargarisez dans un événement d'avoir obtenu le top de fabrication.

Comment faites-vous ?

**Réponse de la direction :**

Nous avons subi des perturbations lourdes, pour des raisons diverses comme : l'absentéisme, les grèves, les défauts d'approvisionnement fournisseurs.

Néanmoins, en termes de formation, nous avons rappelé les consignes d'accompagnement.

**Commentaire CGT :**

L'arrivée de la E95 sur le flux A, génère des problèmes de qualité, suite aux multiples chantiers Kaizen engagés sur le flux.

De plus, les engagements prévus sur le flux B étaient de 2 mn, alors qu'aujourd'hui sur le flux A, le temps de cycle est d'une minute.

La deuxième raison est le manque de personnel qui était prévu en renfort (spécifiques).

Les approvisionnements en bord de chaînes ne sont pas faits en temps et en heure, à cause de la surcharge de travail que subissent le DLI et les OPS.

**Question CGT :**

Des rumeurs circulent concernant l'arrêt de l'équipe de nuit au bât emboutissage.

Confirmez-vous celles-ci ?

**Réponse de la direction :**

Il n'y a pas d'arrêt de l'équipe de nuit et SD au bâtiment A.

**Commentaire CGT :**

Nous restons vigilants sur ce sujet.

**Question CGT :**

Est-il possible à ce jour, de se faire payer une journée de CTI? Faut-il absolument passer par l'assistante sociale ?

### **Réponse de la direction :**

Oui, cependant Il faut toujours passer par l'assistante sociale, car nous sommes toujours dans l'accord de crise jusqu'au 30 juin 2011.

Par contre, un nouvel accord est en négociation en central concernant l'après contrat social de crise.

### **Commentaire CGT :**

Il est inadmissible d'être obligé de réclamer son dû par le biais de l'assistante sociale.

---

### **Commentaire général**

**De gros bouleversements structurels vont être à l'ordre du jour très rapidement sur notre site. Ils vont faire se modifier le process par le biais de travaux qui vont durer de nombreuses années, mais d'ores et déjà, on peut s'attendre à des mesures drastiques en termes social.**

**Les mutations, détachements, changements d'équipe vont être légions, sans oublier les faux départs en retraite (DACs) et toutes les incertitudes financières qui les accompagnent.**

**Rappelez-vous le PRV où bon nombres de travailleurs se retrouvent aujourd'hui sans même toucher le RSA.**

**C'est pourquoi nous devons dès maintenant être prêts à nous mobiliser contre toutes dérives.**

**Ne soyons pas dupes ! Il va falloir conjuguer à tout cela la poursuite des chantiers Kaizen qui aggrave toujours plus la dégradation de nos conditions de travail.**

**A ce propos, vous avez été une fois de plus, nombreux à débrayer ce jeudi 26 mai à l'appel de la CGT. Nous pensons qu'il faut, plus que jamais imposer à la direction une politique sociale de haut niveau, c'est comme chaque fois le rapport de force qui déterminera celle-ci. Dans ce sens, le syndicat CGT Renault Douai appelle l'ensemble des travailleurs à *débrayer 1h minimum* ce mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011.**